



**UNION DES FAMILLES LAIQUES
DE CHAMPS SUR MARNE**

Mme. Marie-José LETAILLEUR
Présidente de l'UFAL-Champs
3 Allée des Sorbiers
77420 CHAMPS SUR MARNE

M. Alain KEYLOR
Maire d'EMERAINVILLE
16 Place MENDES FRANCE
77 184 EMERAINVILLE

Le 14 Mai 2008

Objet : demande de rendez-vous

Monsieur le Maire,

Des adhérents de l'UFAL d'Emerainville m'ont fait part d'une situation pour le moins curieuse au sein de votre commune.

Au sein du Groupe Scolaire du Bois d'Emery, un bâtiment préfabriqué, dépendant du Service Municipal de la Jeunesse, abriterait une salle de prières clandestine réservée à des personnes de confession musulmane.

Ce local devait, en théorie, être destiné à une association dénommée « Paroles de Femmes », or en réalité ce lieu semblerait être utilisé exclusivement par des hommes. Ce local serait ouvert tous les jours et recevrait de nombreux « fidèles ».

Par ailleurs des habitants du quartier ont vu de façon récurrente, des hommes, ne résidant pas dans votre commune, vêtus de khamis approcher certains jeunes émerainvillois.

Pourriez -vous me faire savoir :

- Si vous êtes au courant de cette situation ?
- Si le Conseil municipal a donné son aval pour la mise à disposition de ce local, dans la mesure où il s'agit d'une dépendance municipale ?
- Quelles sont les conditions d'occupation de ce local : prêt gracieux ou participation financière ?
- Quel est le responsable de l'association qui occupe ces lieux ?
- Si la loi de 1905 qui entérine la séparation de l'église et de l'état, est appliquée dans votre commune ?
- Si pour vous, premier représentant de l'état dans votre ville, la présence d'adultes extérieurs au sein d'un groupe scolaire prônant l'enseignement



**UNION DES FAMILLES LAIQUES
DE CHAMPS SUR MARNE**

laïque et républicain correspond parfaitement à l'application du Plan Vigie Pirate toujours activé en France ?

- Si l'ensemble des enseignants travaillant dans ce groupe scolaire et les Fédérations de Parents d'Elèves connaissent cet état de fait ?

L'UFAL (Union des Familles Laiques) dont je suis la représentante sur le secteur du Val Maubuée intervient dans tous les domaines où l'intérêt des citoyens et de leurs familles est concerné.

Chacun a le droit de pratiquer sa religion, s'il en a une.

Ce droit inaliénable doit s'appliquer dans le cadre du respect des lois en vigueur.

Pour l'UFAL il est extrêmement préoccupant que des lieux publics soient utilisés à l'insu des administrés d'une commune comme lieu culturel sans consultation préalable et consensuelle.

Je souhaiterai vous rencontrer lors d'un rendez-vous afin de clarifier les faits relatés ci-dessus qui inquiètent vos administrés.

Je vous informe par la présente qu'une copie de cette lettre sera adressée simultanément à notre députée Mme.Chantal BRUNEL ainsi qu'à M.Michel GUILLOT, Préfet de Seine et Marne.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Mr le Maire, mes sincères salutations laïques et républicaines.

Madame Marie-José LETAILLEUR
Présidente de l'UFAL -Champs
Champs sur Marne 77420

Copies à : M.Michel GUILLOT, Préfet Seine et Marne
Mme. Chantal BRUNEL, député de la 8^o circonscription